

**FEDERATION DE L'INDUSTRIE  
MINERALE**

**Journées Nationales de l'Industrie  
Minérale**

**Marrakech 23, 24 et 25 novembre 2005**

**Allocution de Mme Amina BENKHADRA,  
Présidente de la FDIM**

**Monsieur le Ministre,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,**

C'est pour moi un grand plaisir et un motif de fierté que de m'adresser à vous aujourd'hui à l'occasion de la tenue des journées nationales de l'industrie minérale, organisées par la FDIM sous l'égide du Ministère de l'Energie et des Mines. Je tiens à cet égard, en votre nom à tous à remercier vivement Monsieur le Ministre d'avoir bien voulu nous honorer de sa présence, je tiens ici à lui rendre hommage pour son engagement actif en faveur du secteur minier national.

Je voudrais également souhaiter la bienvenue à nos amis qui sont venus de l'étranger pour prendre part à nos travaux et nous apporter leurs témoignages et leurs expériences. Mes remerciements s'adressent aussi à nos éminents professeurs, chercheurs et ingénieurs ainsi qu'à tous ceux qui ont participé à l'organisation de ces journées.

**Mesdames et Messieurs,**

La tenue de ces journées se tient à l'occasion du 65<sup>ème</sup> anniversaire de la création de la Fédération de l'Industrie Minérale. Créée en 1940 sous l'appellation « Groupement des Industries Minières du Maroc », elle a par la suite pris l'appellation de « l'Association des Industries Minières du Maroc » en 1957. L'appellation FDIM ne date que de 1998. 65 ans d'existence dans la vie d'une association professionnelle telle que la nôtre

constitue pour nous aujourd'hui l'occasion de mesurer le chemin parcouru par notre secteur, en particulier tous les efforts qui ont été consentis par les opérateurs nationaux sans oublier les mesures et les actions que les Pouvoirs Publics ont prises pour la modernisation et la promotion de tout le secteur. Cet anniversaire constitue également une occasion pour regarder vers l'avenir et mesurer tous les enjeux et les défis auxquels nous devons tous faire face. Parmi ces défis, je voudrais en citer en particulier deux:

- Le défi de découvrir de nouveaux gisements. C'est la tâche à laquelle s'est toujours attelé par exemple le BRPM devenu ONHYM depuis le 17 août dernier dans le cadre de ses missions avec d'autres opérateurs publics et privés.
- Le défi d'attirer plus d'investisseurs que se soit dans l'exploration minière ou dans la valorisation. Pour cela, un cadre réglementaire et fiscal attractif est indispensable. Nous savons que notre Administration de tutelle travaille dans ce sens avec en particulier la refonte en cours du code minier et du statut du mineur.

J'espère également que notre secteur puisse renouer avec la tradition de tenue des Journées Géologiques et Minières 1 fois ou 2 fois par an pour témoigner des avancées considérables qui se font et reprendre la publication scientifique.

Je voudrais maintenant vous présenter le programme des travaux des deux journées dans ses grandes lignes. Ce programme s'articule autour de six axes principaux :

- Tout d'abord, un aperçu **sur les perspectives de l'industrie mondiale** qui comme vous le savez, connaît des mutations profondes avec en particulier la multiplication des fusions – acquisitions. Il serait

intéressant à cet égard de voir les conséquences de telles concentrations sur certains pays miniers tel que le nôtre.

- Le deuxième axe qui sera abordé concerne la **recherche minière** avec un accent particulier sur les nouvelles techniques utilisées. Permettez moi à ce niveau de vous dire à quel point la modernisation de nos méthodes d'exploration est devenue impérieuse tant les gisements sont devenus profonds et difficiles à déceler, le temps des gîtes miniers à affleurements apparents est bel et bien révolu. Il s'agit donc pour nos géologues d'utiliser dans leurs travaux d'exploration des outils performants et des méthodes rationnelles tant les sources de financement de ce type d'activité par essence risquée et aléatoire sont difficiles à mobiliser.
- **Le troisième axe** du programme traitera des dernières innovations en matière d'exploitation minière et
- **le quatrième axe des nouvelles techniques** de valorisation et d'enrichissement.
- **Le cinquième axe** revêt à mon sens un intérêt particulier, il s'agit de la coopération et du partenariat. En effet, la recherche de partenariats bénéfiques et mutuellement avantageux constitue désormais un axe stratégique pour la mise en valeur des potentialités minières du pays.
- **Le sixième et dernier axe traitera de la thématique « Mine et développement durable »**, un sujet très galvaudé de nos jours mais qui mérite que l'on s'y attarde eu égard à l'impératif de concilier l'activité économique avec le respect de l'environnement, les préoccupations sociales et un bon système de gouvernance.

## **Mesdames et Messieurs,**

Notre rencontre aujourd'hui s'inscrit dans le cadre des actions que la Fédération mène en étroite collaboration avec les Pouvoirs Publics pour promouvoir le secteur minier national. Un secteur dont la place et le rôle dans le tissu économique sont d'une importance cruciale comme en témoignent les indicateurs suivants (chiffres de l'année 2004). Le secteur minier représente en effet:

- 6% du PIB si on prend en considération la production minière et celle des produits dérivés,
- Une production minière de 26,5 millions de tonnes dont 95% de phosphates,
- 80% de nos exportations en volume et 18,6% en valeur,
- Un chiffre d'affaires global de 17,3 milliards de Dirhams,
- Des investissements de 30,24 milliards de Dirhams,
- 35 574 emplois directs, ce qui équivaut à 1,5 millions emplois indirects,
- Des recettes de l'ordre de 10,5 milliards de Dirhams au Trésor public sous forme d'impôts et taxes
- La contribution du secteur minier est également importante pour certaines activités de base, il assure en effet, 70% du trafic ferroviaire et routier, 75% du trafic portuaire et 20% de la consommation d'énergie.

J'ai tenu à rappeler ces chiffres pour montrer s'il en était besoin la place qu'occupe notre secteur dans l'économie marocaine ainsi que sa contribution ans le développement régional, en particulier au niveau rural.

Le secteur minier marocain, c'est également des opérateurs publics et privés dynamiques dont la

création remonte pour certains d'entre eux aux années 20 du siècle dernier. Il s'agit en particulier de l'OCP (1920), de L'ex-BRPM (1928) et de l'ONA dont la filiale MANAGEM créée en 1996 est aujourd'hui l'un des principaux opérateurs privés dans l'exploitation et la valorisation de substances métalliques au Maroc. De nombreuses autres sociétés minières privées sont actives en particulier dans l'exploitation des substances industrielles. Les exploitants individuels de la région de Tafilalet et de Figuig sont pour leur part regroupés au sein de la CADETAF depuis le début des années 1960.

Ces journées permettront sans contexte de constater la dynamique poursuivie par ce secteur et les innombrables développements qu'il connaît dans les différents domaines de l'exploration, l'extraction à la valorisation, témoignant ainsi de ses capacités techniques.

## **Mesdames et Messieurs,**

Dans le cadre d'une nouvelle vision stratégique, le secteur minier national a connu au cours des 10 dernières années des réalisations et des changements structurels remarquables et je voudrais à cet égard en citer les principaux :

- Il y a eu tout d'abord, la privatisation des sociétés minières et para minières dans lesquelles l'Etat à travers l'ex-BRPM détenait des participations. Ces privatisations qui se sont déroulées entre 1993 et 1997 ont concerné les sociétés minières SMI, SOMIFER, CTT, et SAMINE ainsi que la SFPZ,

- Dans le cadre du recentrage de l'activité de l'ex-BRPM, plusieurs prospects miniers arrivés à maturités ont fait l'objet d'une cession à des opérateurs privés,
- Il y a eu également le lancement du Plan National de la Cartographie Géologique en 1997. Les travaux du PNCG visent à dégager des zones favorables pour la recherche minière voire pétrolière. L'objectif étant de disposer d'une couverture géologique complète du pays à 1/100 000 à moyen terme et 1/50 000 et à plus court terme, l'établissement de l'infrastructure géologique des régions à fort potentiel métallogénique.
- La consolidation de la position de l'Office Chérifien des Phosphates (OCP) sur le marché mondial des produits phosphatés par la poursuite de sa stratégie de partenariat à l'international et le développement des actions nécessaires pour accroître son potentiel de production et de valorisation.
- Le développement à l'international du groupe MANAGEM en particulier au niveau de l'Afrique de l'ouest,
- La création de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines en vertu de la loi n°33601 dont le décret d'application a été publié le 29 décembre 2004. Ce nouvel office qui reprend les missions qui étaient auparavant dévolues au BRPM et à l'ONAREP est aujourd'hui opérationnel suite à la réunion de son premier conseil d'administration le 17 août dernier. La création de l'ONHYM s'inscrit dans la nouvelle dynamique de la recherche pétrolière et minière dans notre pays.

**Mesdames et messieurs,**

Notre industrie doit faire face à des défis qui sont liés à la mondialisation des marchés des matières premières et des capitaux ainsi qu'à la globalisation de la concurrence. A cela s'ajoute le défi majeur de la recherche de nouveaux gisements afin de pérenniser notre activité. Pour relever ces défis, il faut doter le secteur d'un cadre réglementaire attractif afin d'encourager notre activité à l'amont, c'est-à-dire dès la première phase de l'exploration. Certes, un certain nombre d'actions ont été engagées par notre administration de tutelle en étroite collaboration et en concertation avec la Fédération de l'Industrie Minérale et je tiens ici à souligner en tant que Présidente de la FDIM la qualité et la volonté de coopération qui ont toujours caractérisé les relations de la profession avec l'Administration des mines. Il reste cependant deux domaines sur lesquels repose en particulier la recherche minière, il s'agit de la concrétisation de la réforme des textes réglementant la profession, en particulier la modernisation du code minier et de l'instauration de mécanismes et de mesures d'incitation notamment à l'amont de l'exploration minière.

**Pour conclure**, je voudrais encore une fois remercier Monsieur le Ministre d'avoir bien voulu nous honorer de sa participation à la cérémonie d'ouverture de ces deux journées, et souhaite plein succès à vos travaux qui, je l'espère donneront lieu à des débats et des échanges fructueux.

**Merci pour votre aimable attention.**